



## Changement de mode de garde

Par **didine0509**, le **27/03/2009** à **09:42**

J'ai divorcé en 2003, à l'issue de de divorce le tribunal de grande instance de Draguignan a délivré une ordonnance où il était spécifié qu mon enfant serait en garde alternée d'un commun accord entre mon ex-époux et moi. Depuis 2 ans, j'ai cessé mon activité professionnelle pour me consacrer à mes enfants et depuis cette date ma fille demeure chez moi à plein temps et voit son père un week-end sur 2 et la moitié des vacances. J'aimerais savoir comment je peux faire pour régulariser cette situation officiellement en récupérant la garde de ma fille (son père est d'accord).